

qu'en demeurant à leur poste. Évidemment, c'est affaire d'opinion. Si nous croyons aux libertés fondamentales et aux droits de l'homme, il nous faut respecter les opinions contraires aux nôtres.

J'envisage l'avenir avec une certaine inquiétude à cause de certaines choses qu'on est en train de faire. Nous sommes exposés à nous trouver en guerre avec n'importe quel pays et il nous faut envisager les faits. Lord Carnarvon, l'âme de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et, sans contredit, un grand homme, a déclaré que le seul danger qui pourrait menacer le Canada viendrait des États-Unis. Cette parole date des incursions feniennes. Le grand homme d'État anglais estimait que le Canada était menacé par les États-Unis et, dans son discours, il a parlé du nombre d'hommes âgés de 16 à 30 ans qui pourraient prendre les armes pour défendre le pays.

Je crois que tous les honorables députés qui s'opposaient à la conscription s'y opposaient parce qu'ils estimaient qu'à cette époque la défense du Canada était insuffisante. Certains de nos hommes d'État et chefs de parti nous disaient qu'Hitler avait les yeux sur le Canada, que le Canada serait une excellente prise pour lui et qu'il voulait s'emparer de notre pays; toutefois, personne ne songeait à la défense du Canada. J'espère que les craintes relatives à la guerre, exprimées par l'honorable préopinant et par d'autres, sont exagérées. Je l'espère, mais il est bien entendu que personne ne s'oppose à la défense du Canada ni à la conscription pour la défense du Canada, pourvu que les autorités militaires n'interviennent pas dans des services essentiels de guerre en temps de guerre.

Peut-être le chef de l'opposition et l'honorable député de Nanaïmo ont-ils raison, peut-être exagèrent-ils; je ne saurais le dire. S'ils demandent à la population des diverses régions de la province de Québec ce qu'elle pense de la défense du Canada, ils constateront que les inquiétudes exprimées à la Chambre existent dans la province de Québec comme dans toute autre province depuis Terre-Neuve jusqu'à la Colombie-Britannique. La population veut que la défense du pays soit la meilleure possible et nous comptons que le ministre de la Défense nationale ne négligera rien pour atteindre cet objectif national. Dieu nous préserve d'une autre guerre; advenant une guerre cependant, nous espérons que le Canada sera mieux défendu que durant la dernière guerre.

On répondra sans doute que les dispositions prises par le Canada durant la dernière guerre ont protégé notre pays contre l'agresseur.

[M. Pouliot.]

De grands changements se sont produits. Quand lord Carnarvon a parlé du danger que les États-Unis pourraient constituer pour le Canada, les moyens de communications n'étaient pas les mêmes que pendant la dernière guerre. Depuis la dernière guerre, certains modes de transport ont tellement progressé que n'importe quel endroit de l'univers peut être facilement menacé et doit être protégé. Et maintenant, j'aimerais féliciter le ministre des dispositions qu'il a prises. J'espère que toutes les critiques qu'on adressera à son ministère seront constructives. Ceux qui critiqueront pourront avoir tort ou raison, mais si leurs critiques sont constructives et de bonne foi, je suis certain qu'ils rendront service au pays.

M. Knight: Le crédit permet de discuter d'une manière générale plusieurs questions. Or je m'intéresse tout particulièrement à un projet. Il s'agit de l'aménagement d'une salle d'exercices à Saskatoon. Comme les autres députés, j'ai à cœur le bien-être de mes commettants. La construction d'une telle salle fournira passablement d'emploi. Il est donc à l'avantage d'une ville qu'on entreprenne ces travaux. Le projet devient de l'histoire ancienne, toutefois, puisque plus d'un ministre responsable nous a assurés qu'on le mettrait en œuvre tôt ou tard.

J'ai eu le plaisir d'entendre l'allocation que le présent ministre de la Défense nationale a prononcée dans ma ville, à une réunion du Club canadien, je crois. Il a assuré aux membres de cet organisme que le Gouvernement se proposait certes de donner suite au projet et que, tôt ou tard, les travaux commenceraient. À cette occasion, j'ai eu le plaisir de proposer un vote de remerciements au ministre. Il l'a sans doute oublié, car pour lui l'incident n'était pas important. Cependant, à cette époque, j'ai dit que dans environ un an, au moment opportun, je lui rappellerais son allocution et sa promesse. C'est ce que je fais maintenant. J'ajoute aussi une question à mes remarques. Où en sont les projets? Quand les travaux seront-ils mis en marche et quel montant y affectera-t-on? Je tiens surtout à savoir quand les travaux commenceront.

L'hon. M. Claxton: Monsieur le président, je puis assurer à l'honorable député qu'on n'a pas du tout perdu de vue la situation qui existe là-bas. Comme il le sait, j'ai visité Saskatoon en 1947 où j'ai pu me rendre compte de la situation où se trouvaient les unités de cette ville et de leur besoin d'une salle d'exercice. J'ai eu également avec les dignitaires de la ville des entretiens qui ont abouti à l'acquisition d'un emplacement convenable. Saskatoon a incontestablement be-